



**COMMUNE DE  
RAEDERSHEIM**

Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Thann-Guebwiller

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RAEDERSHEIM  
SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2017**

Nombre de Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présents : **10**

Procuration(s) : **4**

Le **vint et un décembre deux mille dix-sept**, à 19h00, le Conseil Municipal de RAEDERSHEIM est assemblé en séance ordinaire après convocation légale en date du 14 décembre 2017 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REYMANN, Maire.

**Présents :**

Mr Jean-Marie **REYMANN**, Maire.

Mr Jean-Paul **BEREUTER**, Mme Marie-Paule **THOMAS**, Mr Sylvain **DESSENNE**, et Mme Christiane **EHRET**, adjoints.

Mr Jean-Pierre **PELTIER**, Mr Gilbert **WEISSER**, Mme Fatiha **FISCHER**, Mr Vincent **COMBESCOT** et Mme Maryline **HERMANN**.

**Absents excusés :**

Mr Hervé **MASCHA** qui a donné procuration à Mme Christiane **EHRET**.

Mr Tommy **MATTHERN** qui a donné procuration à Mr Vincent **COMBESCOT**.

Mme Céline **VINCENT** qui a donné procuration à Mme Fatiha **FISCHER**.

Mme Nathalie **TARDY** qui a donné procuration à Mme Marie-Paule **THOMAS**.

Mme Huguette **GALLISATH**

Madame Marion PERETTI est désignée comme secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal en date du 09 novembre 2017
2. Décision modificative n°3 (Commune)
3. Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme
4. Intégration dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée Section 03 n°437
5. Divers

**1. Approbation du Procès-Verbal en date du 09 novembre 2017**

Le compte-rendu de la séance du 09 novembre 2017 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est adopté à l'unanimité des membres présents (dont 4 procurations).



## 2. Décision modificative n°3 (Commune)

7311/73	Contributions directes	Fonctionnement	Recettes	3 368.00 €
7391171/014	Dégrèv. taxe foncière sur propr.	Fonctionnement	Dépenses	28.00 €
739223/014	FPIC Fonds national de péréquat°	Fonctionnement	Dépenses	3 340.00 €

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents (dont 4 procurations)** d'approuver la décision modificative n°3.

## 3. Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le Département du Haut-Rhin, personne publique associée, a émis un avis défavorable à la suppression des emplacements réservés n°9 et n°10 inscrits au PLU de la commune.

Dans ces conditions, le point est annulé. Le projet de modification simplifiée s'éteint.

## 4. Intégration dans le domaine public de la parcelle cadastrée Section 03 n°437

Dans le cadre de régularisation des problématiques foncières des voies communales, il est nécessaire de demander l'élimination au Livre Foncier de la parcelle section 03 n°437 qui constitue aujourd'hui un terrain de voirie publique.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents (dont 4 procurations)** :

- d'intégrer la parcelle section 03 n°437 dans le domaine public communal
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférant.

## 5. Divers

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00.

Fait à Raedersheim, le 21 décembre 2017  
Le Maire  
Jean-Marie REYMANN

